une première fanfare précédant des groupes de Sociétés, entre bruyamment en scène.

Puis viennent quantité de porteurs de bouquets aux couleurs du Transvaal et de France accolées.

A neuf heures un quart, le commandant du port, dans un canot à vapeur, fait dégager définitivement les abords de l'escalier de la douane. Puis il se dirige vers l'entrée de la Joliette.

La foule, sur le trottoir du boulevard des Dames, de la rue de la République, de la Canebière, où doit passer le cortège, est *massée tranquillement, très facilement*, maintenue. Le pavoisement est très rare, les fenêtres sont seulement garnies de curieux.

Cependant, le public privilégié de l'enceinte ne voyant rien venir, manifeste quelque impatience. Pour tromper son ennui, la *Lyre maritime* exécute quelques morceaux. On applaudit.

Le *Gelderland* n'est pas encore signalé. La mer, au large, est très dure, ce qui explique le retard de l'entrée du croiseur, annoncée pour neuf heures sur le programme officiel.

On s'entretient, dans l'enceinte, des bruits qui circulent.

On fait circuler dans la foule l'adresse que le délégué irlandais Dillit remettra ; ce document, tout à fait sympathique aux Boers et violent pour l'Angleterre, est rédigé en anglais ; il se termine par des souhaits de bienvenue au Président.

A 11 heures, le *Gelderland* n'est pas encore signalé. Le docteur Leyds s'est embarqué à bord d'un remorqueur pour aller au devant du croiseur qui amène le président.

Bruits et racontars

Les sociétés convoquées qui piétinent dans la boue depuis huit heures, protestent. Leurs doléances sont envoyées au comité qui va examiner s'il n'y a pas lieu de reporter à deux heures le débarquement. Le service sémaphorique ne croit pas, au surplus, que le *Gelderland* puisse entrer avant une heure et demie.

A onze heure et demie, plus de doute : la *cérémonie est retardée*.

On reviendra attendre vers une heure et demie ; immédiatement, les agents de police répandent la nouvelle dans la foule qui se disperse en maugréant ; les restaurants avoisinants sont envahis, les drapeaux rengainés ; une averse formidable achève de faire le vide dans la rue et le plein dans les cafés.

Un passager, débarquant à midi d'un bateau de plaisance, déclare être passé devant le *Gelderland* et avoir sur lui deux heures d'avance.

A deux heures, le croiseur hollandais n'est pas signalé, et un comité en déclare que, arriverait-il maintenant, le Président Kruger ne débarquerait pas.

Ce serait pour demain matin. Je vous signale, d'autre part le bruit suivant lequel le débarquement pourrait avoir lieu dans la nuit secrètement pour ainsi dire, et que le départ de Marseille aurait lieu brusquement demain matin. Et en ore est autre bruit que certaines préoccupations se seraient manifestées parmi les délégués boers. Ce ne sont que des bruits, mais toute surprise actuellement est possible.

La réception ajournée

A 3 heures, une dépêche de Toulon signale le passage du *Gelderland* en vue du cap Sité.

Le croiseur, à bord duquel se serait produit une avarie de machine, ne saurait donc être à Marseille avant six heures du soir.

Le comité en informe la population et maintient son programme pour demain.

M. Leyds vient de déclarer que si le *Gelderland* arrivait *ce soir*, le président coucherait à bord au large et que le navire rentrerait dans le port demain.

M. Leyds a déclaré en outre que le retard était dû à la tempête.

Le programme des réceptions se trouve ainsi entièrement reporté à demain, jeudi.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

La Commission du travail a entendu cette après-midi le Ministre du Commerce sur la question des bureaux de placement dont la Chambre va poursuivre demain la discussion.

[illegible] principe du « placement gratuit » et en conséquence la suppression des bureaux de placement payants.

Cependant, elle prévoit un délai de cinq ans à l'expiration duquel les bureaux de placement seront supprimés par l'autorité municipale sans droit à aucune indemnité.

Les bureaux que les communes supprimeront avant l'expiration de ce délai de cinq ans, recevront une indemnité qui, à défaut d'entente entre les intéressés, sera fixée par le Conseil de préfecture.

Révocation d'un professeur nationaliste

Montpellier, 21 novembre. — Ce matin, le conseil académique réuni pour se prononcer sur le cas de M. Syveton, coupable d'avoir adressé des injures au ministre de l'instruction publique, par voie de la presse, a prononcé, par 18 voix contre 8, la révocation de ce professeur nationaliste.

La culpabilité de M. Syveton avait, au préalable, été affirmée par 21 voix contre 2.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

Active résistance des Boers

Londres, 21 novembre. — Lord Roberts envoie de Johannesburg la dépêche suivante, qui témoigne de la gravité de la situation dans l'Orange :

Un petit détachement de Boers, à l'est de Thaba-Nichu a attaqué le 19 quelques-uns des avant-postes anglais, qui ont perdu un officier et trois hommes tués, un blessé et un prisonnier ; ce dernier a été ensuite relâché.

Les Boers manifestent depuis quelques jours une activité dans le sud de l'État d'Orange. Ils ont détruit à plusieurs reprises le télégraphe et le chemin de fer près d'Edenburg. Ils ont tenté sans succès de faire sauter dans la nuit du 15 deux ponceaux, sur la ligne de Kimberley, près de Brassels.

Hunter donne des détails sur une récente attaque des boers contre le poste de police établi au barrage de Staydous et composé de 100 hommes.

Le 16 novembre, les boers attaquaient à la fois, vers trois heures du matin, une patrouille de dix hommes et le poste lui-même. La patrouille se rendit après avoir eu trois hommes tués et avoir épuisé ses munitions. Elle fut ensuite relâchée.

Quant au poste, il soutint pendant toute la journée un feu nourri, et refusèrent de se rendre. Les boers se retirèrent dans la soirée. D'après des rapports indigènes, ils ont eu 6 morts et 15 blessés. Le poste anglais a perdu deux hommes.

Opérations de Dewet

Lindley 21 Novembre. — Dewet est en communication continuelle avec les campements boers. Il dit aux Boers que lord Roberts est empêché de brûler les fermes et que les puissances interviendront sous peu.

Les troupes montées font des patrouilles dans le district. Hier, elles ont constaté la présence d'un campement boer dans le voisinage de la ferme de Stéphanus Prétorius, à 10 milles de Lindley, sur la route d'Heilbron. Les Anglais, renforcés d'infanterie et armés de quelques gros canons, s'avancèrent la nuit pour envelopper le campement. Ils s'établirent avant le lever du jour sur une position voisine bien abritée et ils avaient adopté la forme d'un *fer à cheval*.

Vers cinq heures du matin, un Boer apparut ; il était suivi, à 200 mètres de deux autres ; plus loin, s'avançaient 18 cavaliers, ayant tous un cheval de rechange. Ces boers se dirigèrent vers le fer à cheval formé par les Anglais.

Quand le Boer de pointe fut à dix mètres, les tireurs anglais qui occupaient le centre du fer à cheval crièrent : Haut les mains ! Mais le Boer échappa et tous ses compagnons s'enfuirent précipitamment. Les gros canons anglais furent mis en toute hâte en position, mais les Boers disparurent derrière la colline.

Les Anglais s'élancèrent à leur poursuite, sans succès, et ils rentrèrent à Lindley après avoir brûlé une ferme.

On dit que le commando de Wesbrook, avec quatre canons, se trouve à six milles de Lindley, sur la route de Sénékal.

LE MARÉCHAL ROBERTS BLESSÉ

Londres, 21 novembre. — L'*Evening Standard* annonce que lords Roberts se serait grièvement blessé, d'une chute de cheval.

On n'a pas confirmation de cette nouvelle.

Faits Divers

HORS RÉGION

TEMPÊTES ET INONDATIONS EN ALGÉRIE

Oran, 21 novembre. — Des chalands ont coulé avec leur chargement de grains, de bois et de vin.

Des yachts et d'autres embarcations ont été avariés ou coulés ou ont disparu.

On estime les dégâts à 400000 francs.

L'ouragan est général sur le littoral ouest et dans le département, où se sont produites de nouvelles crues et des inondations.

La voie ferrée est coupée en plusieurs endroits. Les routes sont impraticables et les communications postales sont interrompues.

A Mers-el-Kébir, plusieurs balancelles ont fait naufrage ; quatre marins ont été noyés un cinquième a été tué accidentellement.

Les inondations sont graves au Tléiat, à Nemours, à Sidi-bel-Abbès.

Incendie du Consulat français A VALPARAISO

Paris, 21 novembre. — Le ministre du Chili à Londres a reçu la dépêche suivante qu'il communique à la légation du Chili à Paris :

« La seule proie des flammes à Valparaiso a été le bureau du consulat français. »

On ne possède, à l'heure actuelle, aucun renseignement sur les causes de l'incendie ni sur l'étendue du sinistre. On sait seulement que les archives du consulat français ont été détruites.

Condamnation d'un satyre EN SOUTANE

Béziers, 21 novembre. — La cour d'assises de l'Hérault a eu à juger hier une affaire répugnante dont le héros est un congréganiste, le nommé Bessière, âgé de 16 ans, en religion Frère Laugile, instituteur à Béziers.

Cet ignoble individu appelait ses victimes dans sa chaire, sous prétexte de leur corriger leurs devoirs et les forçait aux actes les plus répugnants. Huit enfants ont été ainsi souillés.

La conduite indigne du frère Laugile était si connue dans la classe que chaque fois qu'il appelait un des enfants dans la chaire, les autres élèves savaient que c'était pour se livrer à des actes de lubricité sur leur camarade.

Le frère Laugils fut arrêté à Brousse, dans l'Aveyron, où il *s'était réfugié* lorsque ses agissements furent dévoilés. Il a reconnu tous les faits à sa charge.

Il a été condamné à trois ans de prison.

Un tremblement de terre

Curaçao, 21 novembre. — Un tremblement de terre vient de se produire à Curaçao.

[illegible] mois il n'y a eu aucun accident de personne.

La frayeur de la population a été d'autant plus grande que les tremblements de terre étaient inconnus jusqu'ici dans l'île.

Un curé empoisonné à l'autel

Madrid, 21 novembre. — Pendant qu'il célébrait la messe, un prêtre d'Orense a été *empoisonné en buvant le vin du calice*.

Le prêtre est mourant.

L'auteur de ce crime n'est pas encore découvert.

Et dire que l'Eglise enseigne que le vin à l'autel est, en réalité, le sang du Christ !

C'est un sang qu'il est prudent de ne pas s'ingurgiter.

Un train du Métropolitain en flammes

Paris 21 Novembre. — La nuit dernière un train arrivait en gare du Trocadero et les employés faisaient descendre tous les voyageurs.

Le train était ensuite dirigé sur la voie tournante qui devait le ramener sur la voie remontant vers la Place de l'Etoile.

A ce moment le mécanicien aperçut une lueur qui éclairait la voiture motrice. Il se retourna le plancher de la voiture était en feu.

Il arrêta aussitôt le convoi et prévint les employés de la gare qui s'empressèrent d'isoler le wagon, auquel les flammes avaient été communiquées par un court-circuit.

Quelques minutes après arrivaient les pompiers de la rue des Réservoirs. Ils inondèrent aussitôt la voiture incendiée, mais toutes les boiseries en avaient déjà été détruites, les ferrures tordues et le wagon était complètement hors d'état.

Aucun accident de personne n'a été à déplorer, grâce surtout à cette circonstance qu'aucun voyageur ne se trouvait dans la gare à cette heure tardive.

Disons également que ce matin, un train du Métropolitain a déraillé près de la porte Maillot. Personne, heureusement, n'a été blessé.

MARTYROLOGE MILITAIRE

Suicides de conscrits

Montargis, 21 novembre. — La vie militaire, dont les nationalistes disent tant de belles choses, présente décidément de réels attraits pour *les jeunes gens*.

Voici deux *bleus* qui viennent, coup sur coup, d'échapper par la mort à tout ce qu'elle leur réservait.

Ce double drame s'est déroulé à la caserne de Montargis, où tient garnison le 8e d'infanterie, et il a produit dans toute la ville une poignante émotion.

Le premier de ces malheureux, s'échappant brusquement des mains du coiffeur régimentaire qui lui coupait les cheveux « à l'ordonnance », s'est précipité sur un revolver, dissimulé dans sa couchette, et s'est tiré une balle dans la tête.

Le second, le suivant de quelques instants, s'est précipité par la fenêtre de la caserne dans la cour, où il est venu se briser les reins. Il est mort instantanément.

Qu'était-il arrivé ? Quelles brimades, quelles vexations déjà accumulées dans les quelques heures de l'incorporation, ou simplement quelle terreur des trois ans à tirer dans ce milieu brutal et déprimant ?

MORT MYSTÉRIEUSE

Une jeune fille brûlée vive

Paris, 21 novembre. — Rue Zacharie, 7, dans une chambre au cinquième, habitait, depuis un certain temps, une demoiselle Maria Heuzey, employée dans un restaurant de l'avenue de Clichy.

Maria Heuzey rentra chez elle, hier, vers cinq heures, et dit à la concierge : « Si on vient me demander, vous ne laisserez monter personne ».

Dans la soirée, un individu inconnu fut vu chez Maria Heuzey.

A une heure du matin, des voisins aperçurent de la fumée qui passait sous la porte de la jeune femme. La porte fut enfoncée, la chambre était en flammes, le lit brûlait.

Les voisins purent maîtriser l'incendie et trouvèrent Marie Heuzey morte dans son lit ; la malheureuse avait été asphyxiée et avait tout le bas du corps carbonisé.

On ne peut encore dire si on se trouve en présence d'un crime ou d'un accident.

On a trouvé dans la chambre une bouteille qui avait contenu du rhum. Marie Heuzey a-t-elle été étouffée par le malfaiteur visiteur, qui aurait mis le feu au lit avant de se retirer ? C'est ce que prétendent certains voisins.

M. Bleux, commissaire de police, procède à une enquête.

DANS LA RÉGION

LA GRÈVE DES VERRIERS A VITRES DU NORD

BASLY A ANICHE

Comme nous l'avons annoncé, le groupe socialiste de la Chambre et le comité général du Parti socialiste ont délégué le citoyen Basly, député du Pas-de-Calais, à la grève des verriers d'Aniche.

Le citoyen Basly arrivera vendredi à 11 h. 1/2 du matin, à Douai, d'où il se rendra immédiatement sur le théâtre de la grève avec le citoyen Maurice Monier, délégué par la Fédération autonome du Pas-de-Calais et du Nord.

Une grande réunion aura lieu le soir, salle Lefort.

LA GRÈVE DES TULLISTES A CALAIS

(De notre correspondant spécial)

La situation

Calais, 21 novembre.

La situation reste la même. Le chiffre exact des rentrées constatées par l'*Union des Tullistes*, depuis lundi, est aujourd'hui de 10, alors que la Chambre syndicale des fabricants fait dire qu'il est de 44.

Mais les journaux patronaux de Calais eux-mêmes sont, en fin de compte, obligés de reconnaître que les fabricants ont échoué dans leur tentative pour obtenir des grévistes qu'ils reprennent le travail.

Les tullistes restent solides au poste. On n'arrivera pas à les intimider ni à les faire céder.

Mensonges patronaux

Les fabricants qui, à Calais ne cachent pas leur déconvenue, essaient du moins d'atténuer la situation, surtout pour l'extérieur. C'est ainsi qu'ils ont fait publier par leurs journaux des chiffres faux sur le nombre des ouvriers qui travaillent.

Ces chiffres sont reproduits dans une dépêche publiée par le *Temps*.

« Les chiffres officiels des présences aux ateliers depuis la déclaration de la grève donnent la progression suivante : mardi 13 novembre, 718 ouvriers ont travaillé ; mercredi, 74 ; jeudi, 80 ; vendredi, 80 ; samedi, 668 ; lundi, 852. Etant donné qu'avant la grève 3,612 ouvriers étaient occupés à la fabrication, c'était donc, hier, un total de 1,760 grévistes qui continuaient à chômer. »

Or, ces chiffres dits officiels donnés par le *Temps* sont faux.

Le nombre des tullistes en grève relevés par l'*Union* et qui a du être établi exactement par atelier en vue du paiement de l'indemnité de 12 francs allouée à chaque gréviste, était de 1,861 et non de 1,760.

D'autre part, le nombre total des tullistes de Calais dont le syndicat a établi la statistique précisément en vue de l'application de la loi de 8 heures, est de 3,612, et non de 2,812.

La statistique de l'*Union* a été faite en pleine saison, au moment où le travail, donnait en plein et où tous les tullistes, capables de travailler étaient occupés.

Bien admettant que cette statistique ait laissé échapper quelques ouvriers on peut affirmer qu'il n'y a pas plus de 2,200 tullistes à Calais.

Le chiffre maximum des tullistes qui travaillent dans les ateliers malgré la grève est donc de 852 au maximum et non pas de 852, comme on le fait dire faussement aux chiffres officiels.

Il est donc permis de se demander ce que signifient ces soi-disant chiffres officiels.

Sont-ce les chiffres officiels de la chambre syndicale des fabricants ? Dans ce cas, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils soient mensongers.

Mais ne seraient-ils pas fournis au contraire par le commissaire central, Fabre, qui depuis le commencement de la grève est absolument au service des patrons ?

C'est ce qu'il y aurait lieu de savoir.

Et il serait intéressant de savoir aussi si ce fonctionnaire ne communique pas ces chiffres mensongers à la Préfecture du Pas-de-Calais et au ministère.

Les patrons et leurs journaux par leurs mensonges peuvent essayer, grâce à leur presse, d'empoisonner l'opinion publique.

Ils sont dans leur droit.

Mais ce n'est pas le droit d'un fonctionnaire payé par le gouvernement de les aider dans leur besogne et encore moins de transmettre à ses chefs, qu'il a le devoir de renseigner exactement, des chiffres qui sont destinés à les tromper.

Ce n'est plus M. Méline qui est ministre, que diable ! Si M. le commissaire central Fabre ne le sait pas, est-ce que le nouveau préfet du Pas-de-Calais, M. Duréault, ne pourrait pas le lui rappeler ?

L'attitude des fabricants

Le comité de l'Association des fabricants de tulle qui avait donné jusqu'à mercredi aux ouvriers pour se faire inscrire en vue de la rentrée au travail, doit se réunir demain pour prendre officiellement connaissance des demandes de rentrée.

La besogne ne sera pas lourde.

Le comité prendra une décision qu'il soumettra à l'assemblée générale des fabricants qui se réunira vendredi.

Les fabricants disent que cette décision sera la fermeture des ateliers et le renvoi du personnel entier des fabriques et des bureaux.

La réunion du citoyen Breton

Une splendide réunion a eu lieu ce matin à Fleurbaix, toujours devant une salle bondée.

Le citoyen Breton, député du Cher, délégué du groupe socialiste de la Chambre, y assistait.

Salembier, aux applaudissements de la salle tout entière, a lu des extraits des journaux patronaux qui sont obligés d'avouer l'inutilité de la tentative des fabricants pour obtenir des grévistes qu'ils rentrent à l'atelier.

— « Il faut reconnaître, dit le journal clérical l'*Avenir*, que le Comité l'Union des Tullistes a réussi dans sa délicate mission » Et l'*Avenir* ajoute que les fabricants ne se font aucune illusion sur les ouvriers.

Salembier a donné le relevé fait par l'Union du chiffre des grévistes qui est, comme nous le disons plus haut, de 1861. Le nombre des mouleurs en grève est de 443.

Après Salembier, le citoyen Breton a pris la parole. Il a dit d'abord que le groupe socialiste de la Chambre l'avait envoyé à Calais parce que le Parti Socialiste veut qu'auprès des grévistes, le Parti socialiste soit représenté par les élus du peuple qui apportent aux ouvriers en lutte pour la défense de leurs droits toute la force qu'ils tiennent de leur mandat.

Il a félicité les tullistes de Calais de la solidarité dont ils font preuve en face de la coalition des patrons déloyaux et monteurs de Calais.

Il a montré que par leur union, leur solidarité, et à condition qu'ils continuent à ne former qu'un seul bloc en face de leurs exploiteurs, ils étaient sûrs de gagner la victoire.

Puis le citoyen Breton a tracé un tableau saisissant de la société moderne où il est possible à des exploiteurs de se rendre coupables des méfaits dont se rendent coupables les fabricants de tulle de Calais.

Il a montré que la source de tous les maux pèsent contre la classe ouvrière était ce principe de l'exploitation de l'homme par l'homme qui est la ban du système capitaliste.

Il a dit que comme les tullistes de Calais tous les ouvriers devaient être solidaires en face du patronat et il a terminé en déclarant que certainement le Prolétariat se solidarisait avec les tullistes de Calais qui ont donné eux-mêmes au prolétariat international de preuves de leur admirable esprit de solidarité et qui défendent aujourd'hui non seulement leur cause mais encore la cause de la classe ouvrière tout entière.

Le député socialiste a été acclamé avec enthousiasme. La séance a été levée aux cris de vive la grève.

Départ du citoyen Breton

Le citoyen Breton est reparti pour Paris par l'express de 3 heures 35. Il sera remplacé à Calais par le citoyen Revelin, membre du Comité Général, secrétaire de la commission d'organisation du Parti Socialiste.

Le citoyen Viviani viendra à la fin de la semaine.

Le citoyen Jaurès doit venir mardi au retour de la conférence qu'il doit faire à Lille avec le citoyen Guesde.

LE CRIME DE VILLERVAL

Bien que la femme Allart, inculpée du meurtre de son mari, n'ait pas encore fait d'aveux, l'instruction de cette affaire suit néanmoins son cours.

Sur l'ordre du procureur du parquet d'Arras, un puisatier de Méricourt, le nommé Buité, a été chargé de curer le puits de la maison où le crime a été commis. Le puisatier en a retiré une paire de tenailles, un seau et un casse-tête.

Les objets ont été saisis et déposés au greffe du tribunal d'Arras pour servir, s'il y a lieu, de pièces à conviction.

Tribune socialiste

Sous cette rubrique, nous insérerons désormais tous les documents ou communications d'intérêt général qui nous seront adressés par les diverses organisations socialistes, jusqu'au jour de « L'UNITÉ ».

Conférences Durre-Delesalle

On nous écrit de Marly :

Le 28 octobre à Anzin, le 11 novembre à Bruai et le 14 à Marly, les citoyens Delesalle et Durre ont fait de magnifiques discours sur le Socialisme et sur l'unité socialiste.

Sous la présidence des citoyens G. Thiétard à Anzin, C. Bernier à Bruai et G. Coquelet à Marly, ces conférences ont été un véritable succès pour le parti socialiste. Dans chacune de ces communes nos dévoués camarades ont tour à tour exposé les nécessités de l'unité socialiste tout en faisant bien observer à leurs nombreux auditeurs que les dissensions dont souffre actuellement le parti socialiste français sont inévitables dans toutes les organisations de quelque nature qu'elles soient.

Ces dissensions qui sont déjà en très bonne voie d'apaisement, découlent du formidable mouvement ascendant qui s'est emparé du socialisme français en ces derniers temps, mouvement qui a pris toute son extension depuis l'entrée du collectiviste Millerand au ministère.

Après avoir démontré toutes les phases par lesquelles a passé le Socialisme en Allemagne, en Belgique, en Italie, avant d'arriver à l'unité, nos deux orateurs ont fait sentir, avec toute la chaleur que nous leur connaissons, tous les bienfaits qui résulteront pour le prolétariat, de l'unité enfin établie entre les diverses fractions du Socialisme français (Parti ouvrier français, Parti ouvrier révolutionnaire, Parti socialiste indépendant, Fédération autonomes, etc.), qui toutes sont animées du même esprit et dont tous les actes, quoique différents de tactique, convergent vers le même but : l'émancipation des travailleurs, avec pour aboutissant, la socialisation des moyens de production.

Les citoyens Delesalle et Durre ont montré tour à tour les défauts et les fautes de nos dirigeants bourgeois, et, en contraste, les réformes opérées par le parti socialiste là où ayant conquis les municipalités, il a pu mettre en œuvre quelques-unes des réformes inscrites à son programme ; ils ont surtout insisté sur cette nécessité de la conquête des pouvoirs publics qui est le moyen le plus efficace pour arriver à notre idéal : conseils municipaux pour les réformes municipales et obligatoirement conseils généraux pour que le préfet, tenu en bride pour son budget départemental par les conseillers généraux socialistes, n'abuse plus de ses prérogatives pour s'opposer par son véto aux principales réformes tentées par les municipalités socialistes ; députation, pour que nos élus puissent par leurs votes, appuyés des vœux des conseils municipaux et généraux, modifier les lois bourgeoises existantes qui sont la négation des libertés invoquées par le prolétariat organisé.

Ils se sont assez longuement étendus sur les retraites ouvrières que les représentants élus de la bourgeoisie font inscrire à chaque législature, et cela parce que l'ouvrier, ayant quelque peu plus d'espoir en l'avenir chercherait à sortir de l'oppression sous laquelle les maintient la misère qui menace leur vieillesse ; sur le service militaire égal pour tous, dit la loi, avec exception naturellement pour les rejetons de la noblesse, de la haute finance et de la magistrature qui, pour bénéficier de la dispense de deux ans de service se font recevoir ouvriers d'art : peintres, sculpteurs, graveurs, etc., mais qui une fois exempts, se gardent bien de toucher le pinceau ou le burin.

Delesalle et Durre ont également fait voir l'influence néfaste du cléricalisme sur l'organisation socialiste et ont tout particulièrement insisté sur l'obligation pour tous les électeurs d'adhérer au Parti socialiste pour arriver d'abord à l'entente nationale, puis à l'unité d'action du parti en vue de l'union internationale pour arriver à la complète émancipation des travailleurs.

A quelques légères différences près, l'ordre du jour suivant a été voté à l'issue des trois conférences :

« Les électeurs d..., après avoir entendu les citoyens Delesalle et Durre, convaincus que la classe ouvrière ne trouvera que dans son union et son organisation les moyens de l'amélioration de son sort par le triomphe des idées socialistes, invitent tous les travailleurs à entrer dans l'organisation socialiste. Ils espèrent en outre que les organisations socialistes françaises sauront réaliser l'unité du parti et mettre fin à leurs anciens malentendus pour en arriver à l'unité socialiste internationale. »

Une collecte a été faite au profit des verriers grévistes et a été assez fructueuse, à Marly. Elle a produit 19 fr. 30 qui ont été remis à un délégué du syndicat.

En somme bonnes journées pour le socialisme et pour l'unité, mais il serait urgent de faire dans toutes les communes de ces bonnes conférences qui font vivre un peu de cette bonne vie de luttes à outrance contre le capitalisme exploiteur.

Souhaitons que partout bientôt tous nos dévoués militants soient acclamés et que de toutes les poitrines prolétariennes sorte ce cri de Vive la République sociale qui doit être notre cri de ralliement.

C. B.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

FÉDÉRATION DU NORD

(Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme)

Dimanche 25 novembre, à 3 heures précises de l'après-midi, à la Maison du Peuple, 21, rue de Béthune, à Lille.

Réunion générale de tous les délégués de la Fédération.

L'ordre du jour était très important, les sections sont priées de s'y faire représenter.

Chronique Electorale

L'ÉLECTION DU CANTON DE LA BASSÉE

La candidature du citoyen Isaïe Caillet rencontre de nombreuses adhésions dans le canton de La Bassée, jusqu'ici inféodé à la réaction capitaliste et cléricale.

Dans le camp républicain, on n'a pas trouvé un seul candidat qui voulût essayer de la lutte contre le parti clérical, et le canton serait abandonné, sans coup férir, à la réaction, si le Parti Ouvrier n'était pas entré en campagne.

Toute une série de réunions publiques électorales est organisée dans les principales communes du canton et le Parti Ouvrier, se proposait même, s'il avait trouvé des salles, voire même des estaminets, d'organiser une réunion électorale dans chacune des onze communes qui composent ce canton.

Cette activité prouve jusqu'à quel point le Parti Ouvrier développe son action et étend sa propagande.

Les idées collectivistes, si redoutées par M. Bourgeois-Brame et son parti, vont être ainsi développées plus qu'en aucun autre temps dans le canton de La Bassée et le gros seigneur industriel de Marquillies en sera pour ses frais d'excommunication.

Les mots de tolérance, de liberté, de République ouverte à tous, de respect des croyances, sont des mots dont abuse le clérical déguisé et le patron autoritaire qui a nom Barrois-Brame, mais qui n'ont pas le don de tromper les républicains du canton qui en connaissent la marque de fabrique.

Le républicanisme de M. Barrois-Brame a aussi sa tare, sa densité qui, à l'instar des betteraves que les cultivateurs livrent avec une diminution de 20 à 25 o/o est loin d'augmenter de prix et de valeur.

Les électeurs, intéressés à une situation meilleure, à un régime d'égalité sociale, voteront dimanche pour Isaïe Caillet, le candidat du Parti ouvrier, parce qu'ils veulent d'une République Sociale et tout sera dit.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Des réunions publiques et contradictoires organisées par le Parti Ouvrier Français, auront lieu samedi 24 novembre, dans les communes ci-après :

LA BASSÉE. — A 6 heures du soir, salle Mach. Legillon, au faubourg, avec le concours du citoyen Ragheboom, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal de Lille et E. Ghesquière, délégué du Comité fédéral.

SALOME. — A 6 heures du soir, salle Séraphin Bocquet, avec le concours des citoyens Dupied, conseiller général, adjoint au maire de Lille et Ch. Vérecque.

AUBERS, à 6 h. du soir, estaminet du « Soleil levant », chez Mme veuve Leignel, avec le concours des citoyens Rivola et D. Vandacle, conseiller d'arrondissement.

SAINGHIN-EN-WEPPES, à 7 h. du soir, salle Marcq-Martel, avec le concours des citoyens Samson, adjoint au maire de Lille et Carlier.

Ordre du jour de ces réunions : L'élection au conseil général.

Dernière Heure

COMMISSION DE L'ARMÉE

Election du président

M. Krantz a été élu aujourd'hui président de la Commission de l'armée, en remplacement de M. Méline, élu sénateur.

M. Krantz a obtenu 20 voix contre 10 à M. Guyot-Dessaigne, déjà vice-président.

En prenant place au fauteuil M. Krantz a remercié ses collègues et a fait l'éloge de son prédécesseur, sous la présidence duquel la commission de l'armée s'est toujours tenue, dit-il, en dehors et au dessus des questions politiques.

Il s'inspirera de son exemple, convaincu qu'une grande commission comme celle de l'armée, chargée de l'examen des plus hautes questions, ne peut remplir sa tâche qu'en s'inspirant des intérêts du pays et de l'armée et en se détachant de tout parti-pris politique. »

La commission a discuté ensuite le rapport de M. Gervais sur les retraites proportionnelles des officiers.

UNE RUE INCENDIÉE

Nancy, 21 novembre. — Un incendie a éclaté cette nuit à Pooxeville, petite localité des environs de Pont-à-Mousson.

En quelques instants, une rue composée de baraquements en planches, construits en 1870 pendant la guerre, pour loger les troupes allemandes, a été la proie des flammes.

Cinquante personnes sont sans abri ; des secours ont été demandés à la Préfecture.

Le président Magnaud contre Méline

Paris, 21 novembre. — M. Magnaud, président du tribunal de Château-Thierry, que ses jugements ont rendu célèbre, poursuivait la *République* de Méline, pour injures publiques et refus d'insertion d'une lettre dans laquelle il répondait à certaines critiques formulées dans ce journal.

Celui-ci objectait que, d'une part, il avait donné partiellement satisfaction à M. Magnaud en insérant une partie de sa lettre, mais qu'il refusait de publier le surplus comme étant injurieux pour lui-même et pour autrui.

Voici les passages suivants auxquels cette feuille se réfère :

« Décidément, vous ne pouvez vous consoler de la perte du procès en insertion que je vous ai l'an dernier, et vous ne manquez pas une occasion de déverser sur moi votre bile... Vous êtes le seul à ne pas savoir qu'une critique et un blâme de la « République Française » valent à celui qui en est l'objet une foule de sympathies.

» Autant il m'est pénible au temps où Gambetta dirigeait votre feuille et où le cléricalisme était votre ennemi, d'être injurié par vous, autant, aujourd'hui que le cléricalisme est votre ami, est ce un honneur pour moi.

» Ce qui est bien certain, c'est qu'un photographe n'aura jamais l'idée d'éditer des cartes postales avec votre photographie ou celle de votre aimable correspondant de Château-Thierry, car ce serait pour lui une fichue opération commerciale qui le conduirait promptement à la faillite. »

Le tribunal a débouté M. Magnaud de sa plainte, en déclarant que les phrases susrappelées étaient de nature à porter atteinte à la considération du journaliste et d'un tiers.

UN INCIDENT DE FRONTIÈRE

Metz, 21 novembre. — On se souvient de l'incident de frontière qui s'est déroulé le 9 du courant, sur la route impériale de Vionville à Mars-la-Tour, à quelques mètres de la frontière française.

Un réfractaire lorrain, nommé Hermant, ancien soldat de la légion étrangère, avait été surpris dans une auberge de Vionville village frontière du pays annexé et avait pu s'enfuir avant d'être appréhendé par le douanier allemand Kross qui s'était mis à sa poursuite, mais qu'il n'avait pu atteindre.

Kross voyant le fugitif lui échapper aurait alors (d'après le dire d'Hermant) tiré un coup de feu sur le réfractaire, alors que ce dernier avait déjà franchi le poteau frontière et se trouvait, par conséquent, sur le territoire français.

Dans le but de contrôler l'accusation d'Hermant, une enquête fut ouverte conjointement par le parquet de Briey et par le parquet impérial de Metz.

M. Pavin de Courtéville, juge d'instruction de Briey, se rendit, à cet effet, avec Hermant au poteau frontière où il rencontra les magistrats allemands qui avaient amené avec eux le douanier Kross, auteur de l'attentat.

Après confrontation, il est hors de doute que, malgré ses premières dénégations, Kross a tiré sur Hermant, alors que ce dernier était déjà en territoire français.

L'incident, à la suite de l'entente entre les magistrats allemands et français, sera réglé sans intervention diplomatique.

Le douanier Kross sera puni disciplinairement puis mis à la retraite.

Grève générale des employés de tramways A LYON

Lyon, 21 novembre. — Les pourparlers engagés entre la compagnie et le syndicat, par l'intermédiaire du préfet, n'ont pas abouti. Aujourd'hui la Compagnie ne veut aucune entente.

Il ne circule en ville aucun tramway, il n'en circulera pas davantage demain jeudi.

La journée a été très calme.

L'EXTRADITION DE SIPIDO

L'interpellation à la Chambre belge

Bruxelles, 21 novembre. — La Chambre a continué aujourd'hui la discussion de l'interpellation Vandervelde, sur l'extradition de Sipido.

Après les discours de Demblon, de M. Huymans, et une nouvelle intervention du ministre de la justice, l'ordre du jour de M. Woeste, approuvant les déclarations du gouvernement, a été voté.

C'était fatal ; les députés cléricaux ne pouvaient qu'approuver l'acte odieux commis par leur gouvernement de curez.

TERRIBLE CYCLONE

Nombreuses victimes

New-York, 21 novembre. — Un cyclone qui a passé hier soir sur Columbia (Tennessee), a presque entièrement détruit les quartiers nord et ouest de la ville.

On sait actuellement que quinze personnes ont été tuées. Il y a beaucoup d'autres victimes.

UN DÉRAILLEMENT

Sofia, 21 novembre. — Un train de voyageurs a déraillé sur la nouvelle ligne de Boustchouk à Tirnovo. Un officier a été tué, et neuf autres voyageurs ont été blessés.

UNE VICTOIRE OUVRIÈRE

Ajaccio, 21 novembre. — La grève des ouvriers boulangers a pris fin. Les patrons consentent en faveur de leurs ouvriers une augmentation de salaire de 50 centimes pour le pétrissage et de 25 centimes pour la mise au four. Tous les ouvriers ont repris le travail la nuit dernière sans incident.

DRAME DE LA MISÈRE

Lyon, 21 novembre. — Ce matin, on a découvert dans un modeste appartement de la route de Vaulx, les corps en décomposition de la veuve Grizat et de son fils. Une lettre trouvée sur la table indiquait les motifs de ce double suicide : « Nous mourons tous deux d'un commun accord, par suite de manque de travail. »

LA NEIGE

Cransac, 21 Novembre. — La neige a fait son apparition hier soir. Pendant plus d'une heure, elle est tombée à gros flocons. Les montagnes des environs en sont littéralement couvertes.

Perpignan, 21 Novembre. — La neige est tombée abondamment sur une grande partie du département pendant toute la journée. Dans la plaine du Roussillon, le vent du nord-ouest souffle avec une violence extraordinaire, accompagné de rafales de pluie. Le froid est très vif.

VIOLENT INCENDIE AU HAVRE

Le Havre, 21 novembre. — Ce soir a éclaté dans un immeuble appartenant à la Banque de France, un violent incendie. Dans cet immeuble se trouvaient les magasins de réserves des grands magasins de nouveautés du *Bon Marché* et les dépôts de joaillers de la maison Meriol.

Tout a été détruit ; il ne reste plus rien de l'immeuble.

Un cheval a été brûlé, mais heureusement on ne signale aucun accident de personnes.

Les pertes, évaluées à 200,000 francs, sont couvertes par une assurance.

Dès le commencement de l'incendie, le lieutenant des pompiers Richard s'était borné à circonscrire le feu et a réussi à éviter que la manufacture des tabacs soit atteinte.

Par contre, tout l'immeuble du lavoir municipal a été détruit.

Les causes de l'incendie sont encore inconnues.

A MARSEILLE

PLUIE DE TÉLÉGRAMMES POUR KRUGER

Marseille, 21 novembre. — Une dépêche de Cassis est arrivée à Marseille, à 10 heures 30 ; elle dit que le *Gelderland*, à bord duquel se trouve le président Kruger, n'est en vue ; la mer est démontée.

D'autre part le *Gelderland* a été vu à trois milles en avant des couches de Bonifacio.

Des quantités de télégrammes arrivent à l'adresse de M. Kruger, de tous les points de l'Europe et on peut dire de toutes les parties du monde.

Le débarquement

Le retard de l'arrivée du Gelder